

Relais

LPO United-Kingdom
Tél 00 44 1 275 33 29 80
lpo@kjhall.org.uk

Antennes

**LPO Grands Causses
Mission Rapaces (12)**
vautours@lpo.fr

Espace Nature (17)
espace.nature@lpo.fr

LPO Maison du Fier (17)
lilleau.niges@espaces-naturels.fr

**Station LPO de l'île Grande
(22)**
ile-grande@lpo.fr

LPO Brenne (36)
brenne@lpo.fr

**LPO Programme Pyrénées
vivantes (64)**
contact@pourdespyreneesvi-
vantes.fr

LPO Mission Rapaces
rapaces@lpo.fr

**LPO Île-de-France
(75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)**
ile-de-france@lpo.fr

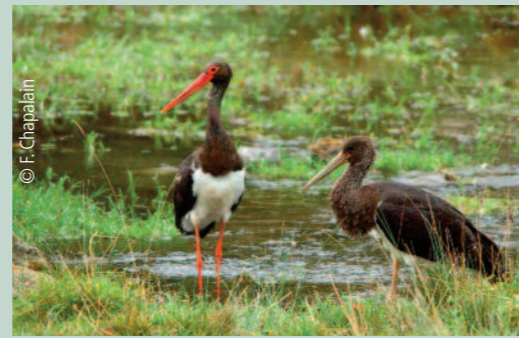
LPO Marais Poitevin (85)
marais-poitevin@lpo.fr

Actu

Actualités Cigogne noire

Un plan de sauvegarde volontaire est en cours de rédaction au travers de deux plans d'actions régionaux Bourgogne et Champagne-Ardenne. La prochaine lettre annuelle d'information nationale Cigogne noire est prévue pour fin mars, elle dressera un bilan de l'année 2014. Enfin, les actes du 6^e colloque international Cigogne noire (septembre 2012) sont en cours de mise en page, sous forme d'un numéro spécial de la revue Ornithos. La version électronique sera disponible au cours du premier semestre 2015 et des financements complémentaires sont recherchés pour imprimer ces actes.

Retrouvez toute l'actualité Cigogne noire sur le site ONF-LPO dédié à cette espèce : <http://www.cigogne-noire.fr/>



Cigognes noires

Contacts : paul.brossault@onf.fr
et nicolas.gendre@lpo.fr

Convention en PACA

L'ONF et la LPO PACA ont renforcé leur collaboration en signant une convention d'échange de données sur les forêts domaniales, visant à accroître la connaissance de ces espaces gérés par l'ONF afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité. Ce partenariat est une déclinaison régionale du partenariat qui unit la LPO et

l'ONF au niveau national. Il a également été convenu que des inventaires seront régulièrement réalisés conjointement par les membres du réseau avifaune ONF et les membres de la LPO PACA.

Le premier comptage commun a eu lieu le 20 mars dans le secteur de Draguignan.

Contacts : paca@lpo.fr
et xavier.ravaux@onf.fr

Un arbre pour le climat !

Si après la Révolution française visant les droits de l'homme, les communes de France ont planté « les arbres de la liberté », nous proposons de faire la révolution des droits de la planète et de planter « les arbres du climat ». *Un arbre d'une essence locale symboliserait, en effet, l'engagement de la collectivité et des citoyens dans la lutte contre le dérèglement climatique*, explique Allain Bougrain Dubourg. La LPO souhaite ainsi mobiliser toutes les communes de France pour planter des arbres dans toute la France, sur trois jours, autour du 25 novembre 2015, à la veille du lancement de la COP 21, jour de la Sainte-Catherine. « À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ». Pour en savoir plus :

www.lpo.fr et www.unarbrepourleclimat.fr

Contacts : lpo@lpo.fr
et juliette.cadot@onf.fr

Une fiche technique pour utiliser les données naturalistes

L'ONF vient de publier une 12^e fiche technique, en partenariat avec France Nature Environnement. Elle a pour thème : « Utiliser les données naturalistes dans la gestion forestière ».

Elle explique comment les données naturalistes (internes et externes) sont :

- acquises et centralisées à l'ONF ;
- mises à disposition de tous les personnels pour être consultées ;
- prises en compte dans la rédaction des aménagements ;
- intégrées dans la gestion grâce aux exigences, prescriptions et consignes environnementales.

Pour la consulter sur www.onf.fr, tapez +4b6 dans le moteur de recherche.



21 mars

Journée internationale des forêts

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

La feuille & la plume

numéro 17 / mars 2015

ÉDITO / l'ONF a 50 ans

INFO RÉSEAUX / Réseau

avifaune - Directive Oiseaux

ZOOM / Grand Tétras

ACTUALITÉS / Convention

PACA...



© V. Vinot/ONF

50 ANS
DE GESTION FORESTIÈRE

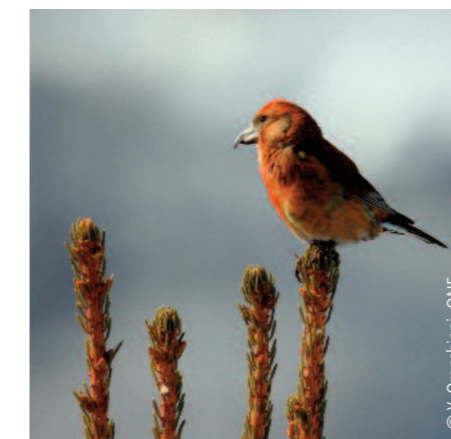
du bois commercialisé en France. C'est un enjeu majeur qui doit être concilié avec la protection des milieux et de la biodiversité, et les nombreuses visites du public en forêt.

Pour réaliser toutes ces actions, depuis de longues années l'ONF s'entoure de partenaires associatifs comme la Ligue pour la protection des oiseaux, ou scientifiques (Muséum national d'histoire naturelle, Irstea, Inra...). En lien avec l'État et les collectivités, c'est avec ses partenaires qu'il prépare les forêts publiques de demain. Dans ce cadre, les études communes et inventaires réalisés en forêt apportent des éléments à la réflexion et aux actions à mener.

Aujourd'hui la forêt et les milieux naturels ont à faire face au changement climatique. Les forestiers et gestionnaires doivent proposer des mesures d'adaptation afin de favoriser les espèces

et d'accompagner ces modifications. Plus que jamais, ce partenariat est utile à la compréhension des mécanismes qui forgent la future forêt. Depuis 50 ans, et encore pour 50 ans, somme toute une courte durée dans la vie d'un arbre.

Albert Maillat
Directeur forêt et risques naturels, ONF



Bec croisé des sapins

© Y. Orecchioni, ONF

Depuis 50 ans, l'Office national des forêts œuvre pour la gestion forestière durable des forêts publiques. Dès le XIV^e siècle, des générations de forestiers veillent sur la forêt domaniale. La très célèbre ordonnance de Colbert de 1669 vient fixer les éléments opérationnels des principes de gestion durable. Dans cette lignée, l'ONF gère 11 millions d'hectares de forêts publiques (État et collectivités) en métropole et dans les territoires d'Outre-mer. Ces forêts produisent 40 %



Pie grièche grise

© F. Crosset

Publication

Ligue pour la Protection
des Oiseaux
Office national des forêts

Directeurs

de la publication
Yves Vénilhac
Pascal Viné

Rédaction

Fabienne David (LPO)
Véronique Vinot (ONF)

Conception/Réalisation

Imprimerie ONF Fontainebleau

Crédits photos

ONF/LPO

LPO et ONF sont membres
de l'UICN

Bulletin en ligne sur les sites
de la LPO et de l'ONF

LPO

Fonderies royales - 8 rue du Docteur Pujos -
CS 90263 - 17305 Rochefort Cedex
www.lpo.fr

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

ONF

2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr

Liste des membres du comité de pilotage

LPO

Dominique Aribert
Directrice pôle conservation
dominique.aribert@lpo.fr

Fabienne David
Responsable de programmes
fabienne.david@lpo.fr

Yvan Tariel
Chef de service
yvan.tariel@lpo.fr

Jean-Marc Thiollay
Administrateur
jm.thiollay@wanadoo.fr

Yves Verilhac
Directeur général
yves.verilhac@lpo.fr

ONF

Michel Hermeline
Chef du département biodiversité
michel.hermeline@onf.fr

Pascal Denis
Animateur du réseau avifaune
pascal.denis@onf.fr

Véronique Vinot
Chef de projet
veronique.vinot@onf.fr

Associations locales et régionales

LPO Alsace (67, 68)
alsace@lpo.fr

LPO Aquitaine
(24, 33, 40, 47, 64)
aquitaine@lpo.fr

LPO Auvergne (03, 15, 43, 63)
auvergne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52)
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Franche-Comté (25, 70, 39, 90)
franche-comte@lpo.fr

LPO Haute-Normandie (27, 76)
haute-normandie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes Côte d'Azur (04, 05, 06, 13, 83, 84)
paca@lpo.fr

Associations locales et départementales

LPO Ain (01)
ain@lpo.fr

LPO Anjou (49)
anjou@lpo.fr

LPO Ardèche (07)
ardeche@lpo.fr

LPO Aude (11)
aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12, 48)
aveyron@lpo.fr

LPO Corrèze (19)
correze@lpo.fr

LPO Côte-d'Or (21)
cote-dor@lpo.fr

LPO Drôme (26)
drome@lpo.fr

LPO Haute-Savoie (74)
haute-savoie@lpo.fr

Info réseaux

LE RÉSEAU AVIFAUNE DE L'ONF : 10 ANS DÉJÀ !

Le réseau avifaune de l'ONF a été créé en 2004. Il comptait alors 17 membres, reconnus en interne et en externe pour leur connaissance de l'avifaune. Progressivement étoffé, il accueille actuellement 65 membres, chacun des membres disposant en moyenne de 25 jours à ce titre. Alain Perthuis en a été l'animateur de 2004 à 2011, avant que je ne prenne la relève.

Il a pour objectifs de faire progresser la connaissance de l'avifaune présente dans les espaces gérés par l'ONF, d'étudier des mesures de gestion prenant en compte la biodiversité, et de servir d'interface entre les forestiers publics et le tissu associatif et scientifique.

Une soixantaine d'études de l'avifaune de forêts publiques ont été à ce jour réalisées, essentiellement en réserves biologiques, et la montée en puissance de ce réseau de spécialistes permet aujourd'hui la programmation d'une trentaine d'études par an. Parallèlement, de nombreuses

espèces sont suivies - souvent en partenariat avec la LPO - afin de mieux connaître leur population et leur biologie, pour une meilleure intégration dans la gestion forestière : Cigogne noire, petites chouettes de montagne, Milan royal, Gélinothe des bois...

Environ 80 carrés STOC sont annuellement suivis depuis le début en lien avec le Muséum national d'histoire naturelle (180 espèces contactées pour 200 000 oiseaux comptés !). Un programme conjoint avec l'Irstea permet de comparer la biodiversité de forêts gérées et de réserves intégrales dans différents massifs français. Des formations sont réalisées, entre autres avec l'université de Bourgogne etc.

Evidemment, le réseau avifaune ONF agit en étroite relation avec la LPO France et ses différentes composantes locales.

Contact : Pascal Denis
animateur
pascal.denis@onf.fr



Le réseau réuni à Merlimont en septembre 2014

RAPPORTAGE DE LA DIRECTIVE OISEAUX

La « Directive Oiseaux » prévoit que les États membres établissent tous les six ans un rapport relatif aux statuts des espèces listées dans ses annexes. En sa qualité d'expert, la LPO et son réseau, en association avec 10 structures en charge de suivis et d'études ornithologiques (SEOF, ONCFS, GISOM...), ont été sollicités par le Muséum national d'histoire naturelle - pilote du projet en France - pour participer au rapportage couvrant la période de 2008 à 2012. Finalisé en mars 2014, par son envoi à l'Union européenne, ce rapport renseigne sur les tendances, effectifs, répartitions et menaces, de près de

327 taxons régulièrement présents en France. C'est un travail inédit qui va permettre de dresser le bilan de l'état de santé des populations d'oiseaux et de nos connaissances de l'avifaune au niveau national et européen !

Quelles espèces ont le plus bénéficié des mesures de conservation ? Quelles sont celles qui méritent une attention particulière en matière de conservation et/ou d'acquisition de connaissances ?

Nous vous invitons à découvrir la synthèse de ce travail sur le site de l'INPN : <http://inpn.mnhn.fr/docs/Resultats-SynthetiquesRapportage2014DO.xls>



Martin pêcheur : exemple d'espèces identifiées comme en forte régression

Contact : Dominique Aribert,
dominique.aribert@lpo.fr

QUELQUES CHIFFRES

- entre **66** et **124 millions** de couples d'oiseaux nicheraient en France métropolitaine, soit **2 à 4** oiseaux adultes par habitant.
- environ **30 %** des espèces nicheuses sont en état de conservation favorable.
- les espèces nicheuses spécialistes des milieux agricoles et forestiers sont dans la situation la plus défavorable.

Zoom : GRAND TÉTRAS GRAND TÉTRAS ET BAUX DE CHASSE

Les actuels baux de chasse en forêt domaniale arrivent à échéance au 1^{er} trimestre 2016.

Ils comportent actuellement une clause commune prévoyant une demande de plan de chasse nul sur le Grand Tétrás. Cette mesure avait été prise à titre conservatoire par l'Office national des forêts dans l'attente de la parution de la Stratégie nationale du ministère chargé de l'Ecologie sur l'espèce.

Le processus de relocation de chasse est aujourd'hui lancé : les clauses communes ont disparu pour laisser place à un

contrat cynégétique et sylvicole propre à chaque lot. Par ailleurs la Stratégie nationale est désormais établie et connue de tous.

C'est dans ce contexte nouveau que l'ONF et la LPO vont devoir mobiliser leur partenariat historique afin de disposer des évaluations les plus récentes de l'état des populations, évaluations prévues par la stratégie nationale, et d'en tenir compte pour poursuivre les objectifs en matière de gestion patrimoniale de l'espèce.

Albert Maillot
Directeur forêts et risques naturels ONF

LA RESPONSABILITÉ DE L'ONF À NOUVEAU SOLlicitÉE

Tous les feux sont au rouge : comme l'indique la Stratégie nationale d'actions en faveur du Grand Tétrás, l'espèce ne cesse de régresser depuis plus de cinquante ans dans le massif pyrénéen. Les toutes dernières tendances révèlent par ailleurs un effondrement des populations du Piémont central (-13 % en 4 ans), alors qu'elles semblent tout juste se stabiliser à un niveau très bas dans la haute chaîne centrale (avec toutefois un indice de reproduction toujours à la limite du moyen et du mauvais).

En raison de cet état de conservation extrêmement précaire, les tribunaux administratifs ont systématiquement annulé les arrêtés de prélèvement de Grand Tétrás en Ariège et en Hautes-Pyrénées depuis 2008. 15 procédures ont donné

raison aux associations sur la nécessité de ne pas chasser l'espèce. Une plainte a également été déposée le 26 juillet 2011 contre l'État français pour non respect des dispositions de la Directive « Oiseaux ».

L'ONF a logiquement inclus en 2003 dans les clauses communes au Massif pyrénéen une disposition prévoyant un plan de chasse nul. Plus de dix ans après, avec un état de conservation qui s'est dégradé, toute la communauté scientifique et naturaliste en appelle à la responsabilité de l'ONF pour reconduire ces mesures conservatoires à l'occasion du renouvellement des locations de chasse à venir en forêt domaniale.

Yves Verilhac,
Directeur général LPO



Associations locales et départementales

LPO Hérault (34)
herault@lpo.fr

LPO Ile-et-Vilaine (35)
ile-et-vilaine@lpo.fr

LPO Isère (38)
isere@lpo.fr

LPO Loire (42)
loire@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Lot (46)
lot@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle (54)
meurthe-et-moselle@lpo.fr

LPO Moselle (57)
moselle@lpo.fr

LPO Nièvre (58)
nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)
nord@lpo.fr

LPO Pas-de-Calais (62)
pas-de-calais@lpo.fr

LPO Rhône (69)
rhone@lpo.fr

LPO Sarthe (72)
sarthe@lpo.fr

LPO Savoie (73)
savoie@lpo.fr

LPO Tarn (81)
tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)
touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)
vendee@lpo.fr

LPO Vienne (86)
vienne@lpo.fr

LPO Yonne (89)
yonne@lpo.fr

Groupes

LPO Aisne (02)
aisne@lpo.fr

LPO Basse-Normandie (50, 61, 14)
basse-normandie@lpo.fr

LPO Charente-Maritime (17)
charente-maritime@lpo.fr

LPO Cher (18)
cher@lpo.fr

LPO Finistère (29)
finistere@lpo.fr

LPO Haute-Garonne (31)
haute-garonne@lpo.fr

LPO Loir-et-Cher (41)
loir-et-cher@lpo.fr

LPO Loiret (45)
loiret@lpo.fr

LPO Meuse (55)
meuse@lpo.fr

LPO Morbihan (56)
morbihan@lpo.fr

LPO Oise (60)
oise@lpo.fr